



Personne inscrite dans un parcours d'insertion

Finalité

Permettre aux personnes en situation difficile de bénéficier de tarifs réduits pour voyager sur le réseau TER et Car BreizhGo.

Public cible

- Personne en Contrat Unique d'Insertion (CUI)
- Personne en Contrat à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI)
- Personne en Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie (PACEA) y compris le Contrat d'Engagement Jeune
- Personne en Contrat de Volontariat pour l'Insertion de l'EPIDE
- Personne en formation professionnelle financée par la Région

Démarche de Souscription



Liste des pièces à fournir :

- Carte nationale d'identité / passeport européen ou titre de séjour en cours de validité
- Carte KorriGo (si le demandeur en possède déjà une) ou photo d'identité s'il ne possède pas de carte KorriGo

Si le demandeur est en CUI ou en CDDI :

- Le contrat d'insertion en cours (pièce disponible auprès de l'employeur du demandeur)

Si le demandeur est en PACEA (dont Contrat d'engagement jeune) :

- Le contrat d'insertion en cours (pièce disponible auprès de la mission locale dont le demandeur dépend)

Si le demandeur est en CVI de l'Epide :

- Le contrat d'insertion en cours (pièce disponible auprès de l'Epide)

Si le demandeur est en formation professionnelle financée par la Région Bretagne :

- Le contrat de formation en cours indiquant le financement par la Région (pièce disponible auprès de l'organisme de formation dont le demandeur dépend)

Validité :

Le droit BreizhGo Solidaire est valable 1 an à compter de sa date d'émission.

Il est utilisable sur le réseau BreizhGo Car et TER, ainsi que pour les déplacements en TER entre la Bretagne et les Pays de la Loire.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.breizhgo.bzh/solidaire

*Ou à défaut via le formulaire papier disponible à la même adresse